

Venturon montagnard, *Serinus citrinella* (Pallas, 1764)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Fringillidés

Description de l'espèce

Il fait partie des plus petits fringillidés de France. Le venturon se distingue par sa couleur verdâtre. Assez court sur pattes, il possède un petit bec conique ardoisé. La queue, galbée à sa base, est fourchue et pointue à son extrémité. Un important dimorphisme de couleur distingue les femelles des mâles, ces derniers étant plus chatoyants que les femelles. Le ventre, les flancs, la gorge et la face sont jaune citron avec des nuances de vert. Le dos est vert olive. La nuque qui se termine en demi-collier et le front sont gris souris. Enfin, l'aile sombre possède deux barres alaires jaune. La femelle se distingue par des couleurs plus sombres. Son dos vert gris est strié de brun. Seul le ventre est jaunâtre. L'ensemble de la tête ainsi que la nuque et la gorge sont gris verdâtre. Les juvéniles ne possèdent pas de jaune. Ils ont le dos brun roux strié de brun foncé et le ventre vert brun strié. Comme pour les adultes ils possèdent deux barres alaires chamois rouille. Parmi les adultes, les individus âgés de deux ans se distinguent des plus vieux par la présence de grandes couvertures externes souvent non muées margées et pointées de blanchâtre. En Corse, Sardaigne, île d'Elbe et île de Caprie, le venturon appartient à la sous-espèce *corsicana*. Reconnue par certains auteurs comme une espèce à part entière, elle doit être, aux vues des dernières recherches génétiques, considérée comme une sous-espèce [12]. Elle présente une taille inférieure à l'espèce nominale. Son dos et son manteau sont nettement plus bruns avec des stries plus foncées et la face ventrale est plus pâle. Cette sous-espèce se différencie également de l'espèce nominale par un chant et un cri différents [bg7].

La mue postnuptiale des adultes, complète, se déroule entre juillet et août, alors que la mue postjuvénile, partielle, commence rapidement après l'envol.

Le chant de *S. c. citrinella* émis du haut d'un arbre ou en vol papillonné évoque la trille du Serin cini (*Serinus serinus*). Le cri métallique est très caractéristique (JCR, CD4/pl.71).

Longueur totale du corps : 11,5-12,5 cm. Poids : 11 à 13 g.

Difficulté d'identification (similitudes)

Lorsque le chant ou le cri de l'oiseau n'est pas très audible, le venturon peut être confondu avec le Serin cini et le Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*). La confusion est encore plus importante entre les juvéniles de venturon et ceux de Serin cini, du Tarin des aulnes, de la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) ou du Sizerin flammé (*Carduelis flammæa*). Le cri est le meilleur moyen de les distinguer.

Répartition géographique

Le Venturon montagnard est une espèce strictement européenne. A l'exception de la sous-espèce *corsicana* qui niche à partir du niveau de la mer (jusqu'à plus de 1500 mètres), l'espèce nominale est inféodée aux montagnes et se reproduit principalement entre 800 mètres et jusqu'à 2300 mètres d'altitude dans les Alpes. *Serinus citrinella citrinella* se répartit sur la totalité de l'arc alpin depuis la Forêt Noire jusqu'au massif du Mercantour en passant par les pré-Alpes, les montagnes du massif des Vosges du Sud, le massif du Jura, le Massif Central, les Pyrénées et pré-Pyrénées espagnoles jusqu'aux îles Baléares. La sous-espèce *corsicana* est considérée comme sédentaire. Au cours de l'année elle effectue seulement des déplacements altitudinaux [bg7]. En revanche, l'espèce nominale est erratique à migratrice effectuant également des déplacements altitudinaux. Les populations du nord des Alpes (Allemagne et Suisse) sont migratrices et hivernent principalement entre le sud du Vercors et le plateau du Vaucluse, plus sporadiquement dans les Cévennes et le sud-est du Massif Central [11]. Dans les Alpes centrales, l'espèce est considérée comme erratique à migratrice. Si une partie des individus du massif du Vercors hiverne dans la zone signalée ci-dessus [6], certains individus sont de véritables migrants et gagnent les pré-Pyrénées espagnoles pour hiverner [3]. Aucune information n'a été publiée à ce jour concernant les mouvements des venturons des Vosges, du Jura et du Massif Central. Dans les Pyrénées, les individus de Midi-Pyrénées sont absents durant l'hiver. Leurs lieux d'hivernage restent inconnus. Les zones d'hivernage du sud de l'Espagne, dans la région de la Sierra Nevada, récemment découvertes, pourraient être fréquentées par les venturons pyrénéens [1].

Biologie

Ecologie

En période de reproduction, le Venturon montagnard est présent à partir de l'étage montagnard supérieur jusqu'à l'étage subalpin. Il fréquente les habitats de pré-bois où dominent les résineux et préfèrent les forêts sèches de résineux [bg26]. En Vanoise, les boisements de résineux les plus fréquentés sont la pessière sèche, le mélézin et la pinède sylvestre. La pinède à crochets est peu fréquentée à l'instar de la cembraie [10]. A l'inverse, dans le Vercors, l'espèce fréquente essentiellement les pinèdes à crochets ainsi que les forêts mixtes Pin à crochet, pessière sèche [6], de même que sur le mont Ventoux. Dans les Pyrénées, l'espèce fréquente la pinède sylvestre et la pinède à crochets [9]. En Vanoise, les densités les plus élevées ont été relevées dans les pessières sèches, les mélézins et les pinèdes

sylvestre (respectivement 2.1, 1.8 et 1.3 couples/10 ha). Dans les pinèdes à crochets et les pessières humides les densités sont de 0.5 et 0.4 couples pour dix hectares [10]. Dans les Pyrénées, des densités de trois couples pour dix hectares ont été relevées dans les forêts de Pin à crochet [9]. Ses habitats, à l'exception des zones de combat, résultent dans la plupart des cas, de l'action de l'homme, notamment par son activité agricole pastorale et sa sylviculture. En Corse, les densités pour la sous-espèce *corsicana* varient suivant les habitats entre 0.3 et 5.2 couples/10 ha [2]. En hiver, l'espèce nominale fréquente des habitats similaires à ceux occupés en période de reproduction (lisières de forêts de conifères), mais à plus basse altitude. Dans les Hautes-Alpes, l'espèce est notée en hivernage, y compris en l'absence de neige, vers 500-550 m d'altitude dans des sites différents de ceux occupés en période de reproduction : vergers, petits vignobles, chaumes, etc. [R. GARCIN, comm. pers.]. Lors de chutes de neige, il peut descendre en plaine s'installer dans des zones de cultures. En Drôme, l'espèce est notée régulièrement dans les vignes proches du Vaucluse à des altitudes de 300 mètres [6]. En hivernage, l'espèce est grégaire : des rassemblements peuvent atteindre 300 individus [7].

Comportements

En France, le venturon est une espèce erratique à migratrice. Dès le mois de mars, une partie des venturons sont de retour sur leur site de reproduction. Peu après l'envol des dernières nichées, les familles vagabondent en groupe et peuvent s'élever en altitude où elles sont observées en juillet et août [bg72]. Dès cette période, certains individus semblent également gagner des sites connus pour accueillir des hivernants. Un individu bagueé en reproduction dans le sud Vercors a été retrouvé en juillet sur le Mont Ventoux [S. BLACHE, comm. pers.]. Les mouvements migratoires des venturons sont relevés sur les cols Ardéchois au printemps, dès le mois de février, avec un pic début avril [bg6]. A l'automne des mouvements migratoires importants sont notés sur les cols alpins [7]. La sous-espèce *corsicana* semble sédentaire.

Reproduction et dynamique de population

Sociable, le venturon niche en colonies lâches de taille variable. Les parades nuptiales débutent dès la mi-mars et les premières pontes sont relevées dans la seconde moitié du mois d'avril jusqu'à mi mai. Une seconde ponte est entreprise entre le mois de juin et le début de juillet [13]. Les nids sont construits uniquement dans des conifères et dans une zone de végétation dense. Ils mesurent entre huit et dix centimètres de diamètre [bg26]. La sous-espèce *corsicana* niche dans des buissons à une hauteur d'environ un mètre au-dessus du sol. Ces arbustes pouvant se situer dans des jardins particuliers. Elle occupe aussi parfois des genévriers (*Juniperus* sp.). Pour l'espèce nominale, le nid est construit avec plusieurs matériaux (lichens, racines, herbe et toile d'araignée). L'intérieur de la cuvette est rembourré de laine, de papier, de poil et/ou de radicelle. En Corse, la sous-espèce *corsicana* construit des nids plus fragiles avec de fines herbes et une cuvette constituée de poils, de plantes et de mousse. La ponte comprend entre trois et cinq œufs. L'incubation débute dès le second œuf ou au moment dès l'avant dernier. Elle dure entre 13 et 14 jours. Les jeunes restent au nid entre 16 et 17 jours [13].

Les rares travaux sur la dynamique de population des venturons montrent qu'en Italie, 45% des œufs produisent des jeunes [bg26]. Dans les Pyrénées espagnols, la survie annuelle est de 54% [5].

Régime alimentaire

Le Venturon montagnard présente un régime alimentaire essentiellement constitué de végétaux et plus particulièrement de graines. D'importantes variations ont été notées en fonction de la saison et des régions fréquentées. Peu d'informations sont disponibles concernant la France, à l'exception du fait qu'en hiver, il consomme abondamment des graines d'amarantes (*Amaranthus* sp.) dans les vignes des Baronnies et du Tricastin [6]. En hivernage, dans les pré-Pyrénées espagnols le venturon se nourrit dans les champs de graines de Chenopodes (*Chenopodium* sp.), de février à mai il consomme des graines de pins (*Pinus nigra* et *Pinus uncinata*), de juin à octobre des graminées et des plantes, avec une dominance de pissenlit (*Taraxacum officinallis*) et de Cirse (*Cirsium* sp.) en août et septembre. Les graines de résineux semblent particulièrement importantes en période de reproduction et expliqueraient la distribution de l'espèce [4]. Cette dépendance vis à vis des graines de résineux en période de reproduction a également été observée en Allemagne et plus particulièrement en Forêt Noire avec le Pin mugo (*Pinus mugo*). Durant le reste de l'année, les graines de germandrées et en particulier de *Teucrium scorodonia* sont abondamment consommées. Le pissenlit apparaît également comme source de nourriture importante en début d'été [8]. Les jeunes au nid semblent essentiellement nourris de graines de pissenlit et de résineux [bg26]. La consommation d'insectes, régulière en été, apparaît comme un complément alimentaire [8].

Habitats de l'annexe I de la directive habitat susceptible d'être concernés

9410 - Forêts acidophiles à *Picea* des étages montagnard à alpin (*Vaccinio-Piceetea*) (Cor. 42.21 à 42.23)

9420 - Forêts alpines à *Larix decidua* et *Pinus cembra* (Cor. 42.31 à 42.32)

9430 - Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (*sur substrat gypseux ou calcaire) (Cor. 42.4)

9530 - Pinèdes (sub-)méditerranéennes de Pins noirs endémiques : *Pinus nigra* subsp. *Laricio* var. *corsicana* (Cor. 42.64)

9540 - Pinèdes méditerranéennes de Pins mésogéens endémiques, y compris de *Pinus mugo* et *Pinus leucodermis* (Cor. 42.8)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981) inscrite à l'Annexe II de la convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est présente dans cinq parcs nationaux français à savoir : les parcs des Cévennes, des Ecrins, du Mercantour, des Pyrénées et de la Vanoise. De nombreuses réserves naturelles accueillent également le venturon. La réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors est celle dont l'habitat favorable à l'espèce est le plus étendu (17 000 hectares).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population mondiale est estimée entre 250 000 et 320 000 couples avec 90% de ces effectifs en Espagne. En France, les effectifs sont évalués entre 8 000 et 40 000 couples. Pour les huit pays où l'espèce est présente (Allemagne, Andorre, Autriche, Espagne, France, Italie, Liechtenstein, Suisse), les effectifs semblent stables entre 1970 et 2000, exception faite de l'Allemagne et du Liechtenstein où un déclin est annoncé. Son statut de conservation est favorable en Europe [bg2]. En France, l'espèce est considérée comme "à surveiller" [bg53].

Menaces potentielles

Si le venturon n'est pas considéré comme une espèce en danger, certaines menaces peuvent cependant être identifiées, en particulier concernant son habitat. On peut ainsi noter la diminution de surface des habitats favorables. Dans le Massif Central où l'espèce est rare et localisée, les reboisements des tourbières dans les années 1980 sont considérés comme une menace. C'est le cas dans l'Allier de la tourbière du Gué de la Chau. Les changements de pratiques agricoles et sylvicoles notamment sur les Hauts-Plateaux du Vercors ont pour conséquence une fermeture des pré-bois favorable au venturon. Par ailleurs, en montagne, le débardage et le broyage des arbres à la fonte des neiges avant la montée des troupeaux, sont particulièrement dérangeants pour les oiseaux nidifiant. Enfin, le réchauffement climatique enregistré ces dernières décennies pourrait avoir des conséquences sur la dynamique des forêts d'altitude et de ce fait sur les espèces qui leurs sont associées.

Propositions de gestion

Il est difficile de proposer des mesures concrètes de gestion pour cette espèce dont le statut de conservation semble favorable et pour laquelle aucune menace n'a été clairement identifiée. Cela n'empêche pas une extrême vigilance compte tenu de la répartition géographique mondiale restreinte et de son attachement aux forêts de résineux clairsemées des étages montagnard et subalpin. Il convient dès à présent d'intégrer la présence du Venturon montagnard dans les plans de gestion des espaces protégés et/ou de s'assurer que la surface d'habitat favorable à l'espèce est suffisante pour le maintien des populations. Les peuplements denses ne lui sont pas favorables. Dans le cas où des opérations d'ouverture des boisements seraient réalisées, il convient d'éviter les interventions du mois d'avril au mois de juillet, période de reproduction des oiseaux.

Etudes et recherches à développer

Les études sur l'écologie et l'habitat du Venturon montagnard ont été réalisées essentiellement dans les pré-Pyrénées espagnols et dans la Forêt Noire en Allemagne. En France, plusieurs études sur la dynamique des populations et de l'habitat sont en cours de réalisation dans le massif du Vercors et dans les Hautes Alpes [S. BLACHE, comm. pers. ; R. GARCIN, comm. pers]. En France, il apparaît clairement que des dénombrements devront être réalisés pour permettre une estimation beaucoup plus précise des effectifs. En effet, aux vues des estimations espagnoles, il apparaît que l'espèce doit être largement sous-estimée sur notre territoire. Des opérations de baguage intensif devraient également être organisées sur les massifs afin de préciser les zones d'hivernage (Vosges, Massif Central et Pyrénées). Enfin, il est nécessaire que des suivis de populations soient mis en place à partir de programmes tel que ceux menés par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (STOC capture et STOC EPS). Ces suivis devraient être réalisés en priorité sur les espaces protégés tel que les parcs nationaux et les réserves naturelles. Depuis 2004, de telles actions sont en cours dans le parc national des Ecrins et sur le point d'être mises en place dans les Pyrénées. Concernant les réserves, celle des Hauts Plateaux du Vercors est la seule sur laquelle un STOC EPS et un STOC capture sont réalisés.

Bibliographie

1. BENOIT, F. & MÄRKI, H. (2004).- Nouvelle données sur les quartiers d'hiver du Venturon montagnard *Serinus citrinella* en Espagne. *Nos Oiseaux* 51: 1-10.
2. BLONDEL, J. (1979).- *Biogéographie et Ecologie*. Masson, Paris. 173 p.
3. BORRAS, A., BLACHE, S., CABRERA, J. & SENAR, J.C. (2005).- Citril finch *Serinus citrinella* populations at the north of Pyrenees may winter in the northeast of Iberian Peninsula. *Aves* 42(3): 49-53.
4. BORRAS, A., CABRERA, T., CABRERA, J. & SENAR, J.C. (2003).- The diet of the citril finch (*Serinus citrinella*) in Pyrenees and the role of Pinus seeds as a key resource. *Journal für Ornithologie* 144(3): 345-353.
5. BORRAS, A. & SENAR, J.C. (1987).- Survival rate and mean life span of the citril finch (*Serinus citrinella*). *Miscellanea zoologica* 11: 390-393.
6. CORA Drôme (2003).- *Oiseaux de la Drôme. Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*. CORA. 147 p.
7. DE CROUZA, G. & LEBRETON, P. (1963).- Note sur la migration du Venturon montagnard (*Carduelis citrinella* L.) aux cols de Cou-Bretolet, et sur son hivernage en Suisse et en France. *Nos Oiseaux* 27: 46-61.
8. FOERSCHLER, M. (2001).- Diet of Citril Finch *Serinus citrinella* during the breeding season in the Northern Black Forest, SW Germany. *Vogelwelt* 122(5): 265-272.
9. GENARD, M. & LESCOURRET, F. (1984).- *Les petits vertébrés de la pineraie à crochet, fonction descriptive et rôle dans la régénération forestière. L'exemple du massif d'Osséja (Pyrénées-Orientales)*. Thèse Dact. Ing., Institut National Agronomie, Paris. 250 p.
10. LEBRETON, P. & MARTINOT, J.P. (1998).- *Oiseaux de Vanoise. Guide de l'ornithologue en montagne*. Ed. Libris, Grenoble. 239 p.
11. MÄRKI, H. (1976).- Brutverbreitung und winterquartier des Zintronzeisigs *Serinus citrinella* nördlich der Pyrenäen. *Ornithologische Beobachter* 73: 63-88.
12. SANGSTER, G., KNOCK, A.G., HELBIG, A.J. & PARKIN, D.T. (2002).- Taxonomic recommendations for European birds. *Ibis* 144: 153-159.
13. SNOW, D.W. & PERRINS, C.M. (1998).- *The Birds of the Western Palearctic. Concise Edition. Volume 2 : Passerines*. Oxford University press. 1830 p.